

MAINTENIR SES COMPETENCES D'OPERATEUR DE CHANTIER AMIANTE SOUS-SECTION 4



OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les savoirs, savoir-faire acquis lors de la formation préalable ou du dernier recyclage
- Identifier l'évolution des techniques et de la réglementation
- Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires



Durée

7 HEURES
1 JOUR(S)



Pré requis

Détenir une attestation de compétence opérateur de chantier amiante préalable ou de recyclage. Savoir communiquer en français (comprendre et parler). Possibilité de faire un test de positionnement gratuit à distance avant la formation (référence AMK 033 – nous contacter)



Public concerné

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du mode opératoire.

TYPE DE FORMATION : Présentiel

PROGRAMME

- Échanges et retours d'expériences
- Maintien et actualisation des connaissances théoriques, renforcement des aspects prévention
- Mises en situation plateforme (étapes clés du déroulement du chantier et des savoir-faire prévention)
- Évaluations

MOYENS TECHNIQUES & PEDAGOGIQUES

- Exposés suivis d'exercices exigeant de l'apprenant une participation et une implication importantes sur plateforme andragogique
- Réalisation effective de situation de travail permettant d'atteindre les objectifs de formation par l'apprentissage des gestes
- Utilisation de supports digitaux pour l'animation
- Chantier-école (plus de 200 m²) permettant des mises en situation réelle (dalles de sol, colle, flocage, faux plafonds, canalisation en fouille, enrobés, plaques de couverture, matériels électriques, brides, etc.) et mettant en oeuvre l'ensemble des équipements de sécurité imposés par la réglementation dans le cadre d'activités allant jusqu'aux plus exposantes (niveau 3)

MODALITES

Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (chaussures de sécurité, casque de chantier, tenue de travail et gants de manutention (EPI non exposés au risque amiante)).

- Épreuve théorique : a minima 20 minutes
- Épreuve pratique : environ 1 heure

Attention : la délivrance de l'attestation est soumise à la réussite de l'ensemble des épreuves pratiques (y compris à la réalisation d'une décontamination réelle en sas à 5 compartiments équipé de douches).

DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

- Attestation de compétence si réussite aux évaluations théoriques et pratiques
- Attestation de fin de formation

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateurs préventeurs, bénéficiant d'une expérience de la prévention des risques sur chantiers, formés et qualifiés à la pédagogie avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et d'animation.

La convocation et la convention vous seront envoyées
par notre partenaire



Possibilité de prise en charge par un organisme financeur